

Avant-Propos

André P. Donneur et Onnig Beylerian

Volume 27, numéro 2, 1996

Une nouvelle politique étrangère Canadienne : internationalisme libéral ou néo-réalisme ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703595ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703595ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Donneur, A. P. & Beylerian, O. (1996). Avant-Propos. *Études internationales*, 27(2), 253–255. <https://doi.org/10.7202/703595ar>

Avant-propos

L'adoption d'un nouvel Énoncé de politique étrangère et d'un nouveau Livre blanc de la défense par le gouvernement canadien justifiait qu'on fasse le point sur la politique étrangère canadienne. Le Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité a donc fait appel à quelques éminents spécialistes de ce domaine pour exposer et confronter leurs points de vue sur la question. Leurs contributions ont été soumises au feu de la critique de la trentaine de participants au Colloque que nous avons réunis le 24 novembre 1995 à Montréal. Avec soin et diligence, leurs auteurs ont revu les textes de leurs communications pour les transformer en articles.

John Kirton montre bien les changements importants et rapides de la nouvelle politique étrangère du gouvernement Chrétien, suscités avant tout par la nécessité de convaincre Québécois et Canadiens du rôle valable que le Canada peut jouer dans le monde de l'après-guerre froide. Il rappelle les cinq éléments centraux qui ouvrent l'Énoncé de politique, soit une influence accrue du Canada dans un monde où la puissance est dispersée et de nature plus économique, un avantage géographique grâce à ses liens avec les nouveaux pôles de puissance dans le Pacifique et en Amérique latine, son accès privilégié aux mondes anglophone et francophone, sa capacité de faire valoir ses intérêts grâce aux Sommets du G7 et de l'APEC et son rôle important dû à son passé non colonial, son multilatéralisme et ses médiations. Les trois priorités de l'Énoncé viennent renforcer cette vision du monde : promouvoir la prospérité et l'emploi grâce au commerce, promouvoir la paix globale pour protéger la sécurité canadienne et projeter les valeurs et la culture canadiennes dans le monde. John Kirton estime que ces redéfinitions représentent un changement majeur des concepts classiques de l'internationalisme libéral, qui ont dominé la politique étrangère canadienne depuis un demi-siècle.

Il était important que les relations du Canada avec son voisin soient analysées. Nous voulions aussi avoir le point de vue d'un collègue américain qui connaît bien la politique étrangère canadienne. Charles Doran répond parfaitement à ce critère. Son exposé va du particulier au général. Se livrant à des réflexions post-référendaires, il met en lumière trois considérations que les souverainistes ne voient pas : ils oublient que toute division d'un État rappelle aux Américains leur Guerre de Sécession ; les Américains ne peuvent comprendre qu'on puisse préférer appartenir à un petit pays plutôt qu'à un grand qui a de l'influence ; les Américains sont profondément troublés par les tensions ethniques. Ils préfèrent donc un Canada fort et uni, tout en acceptant toute solution qui respecterait la démocratie. Charles Doran examine ensuite les relations bilatérales entre les États-Unis et le Canada et remarque avec

acuité qu'un nombre disproportionné de différends implique des produits d'industries déclinantes. Traitant enfin des relations américano-canadiennes vis-à-vis des grands problèmes économiques et politiques mondiaux (globalisation, « technologisation », Bosnie, OTAN, extension de l'ALÉNA), Charles Doran y voit des sujets, sinon de divergences, au moins d'incertitudes pour les deux pays.

Jens Hettmann nous apporte un point vue européen sur la politique étrangère canadienne. Il démontre que les relations entre le Canada et l'Europe ont tendance à se réduire. Même si le Canada et l'Union européenne continuent à coopérer au sein de l'ONU, de l'OSCE et de l'OTAN pour encourager l'extension de la démocratie dans le monde, notamment dans l'organisation et la surveillance d'élections, leurs échanges économiques perdent de l'importance. La politique étrangère canadienne met plutôt l'accent sur l'Asie et l'Amérique et l'Union européenne a rejeté l'offre canadienne d'une zone de libre-échange transatlantique.

Albert Legault traite du maintien de la paix et de la réforme des Nations Unies. Relevons, dans son article, les points qui concernent particulièrement le Canada. Dans le cadre du maintien de la paix dans l'ancienne Yougoslavie, le Canada avait suggéré d'être inclus dans le Groupe de contact. Le Canada s'est joint à d'autres pays pour proposer que les Nations Unies se dotent d'une force d'action rapide pour réagir rapidement dans les situations d'urgence. En matière d'entraînement, le Canada participe fréquemment à des exercices militaires conjoints de préparation aux missions de maintien de la paix. En ce qui a trait à la réforme de l'ONU, le Canada appuie la création d'une nouvelle catégorie de membres semi-permanents sur la base d'une représentation régionale. Il a aussi suggéré au printemps 1995, avec d'autres États, de faire payer des intérêts aux États en retard dans leurs cotisations.

Robert Wolfe n'est pas convaincu que la proposition canadienne d'une zone de libre-échange transatlantique est un tournant de la politique étrangère canadienne. Il considère que la politique commerciale du gouvernement Chrétien est en continuité avec celle de ses prédécesseurs. De toute façon, la question d'une zone de libre-échange transatlantique ne pourra pas être sérieusement traitée avant la Conférence intergouvernementale de l'Union européenne et les élections présidentielles américaines. De plus, cette proposition de zone de libre-échange n'est pas nouvelle; elle est un instrument de l'atlantisme traditionnel. Robert Wolfe pense que l'atlantisme dépend plus de la manière dont l'Union européenne s'intégrera et se définira comme acteur international que de la zone de libre-échange transatlantique.

Martin Rudner souligne que, pour la première fois, l'aide au développement a été traitée comme une composante de l'Énoncé de politique étrangère canadienne. Les droits humains, la démocratie et le développement durable sont les objectifs majeurs de cette composante de cette politique. L'objectif de 0,7 % du PNB ne pourra être atteint que lorsque la santé budgétaire le permettra. Les programmes de partenariat avec les ONG et le secteur privé conservent

un soutien financier de l'ACDI (13 %). L'aide sera répartie de la façon suivante : 45 % de l'aide seront consacrés à l'Afrique, 39 % à l'Asie et 16 % à l'Amérique. Malgré la définition d'un noyau de 28 pays bénéficiaires de l'aide, Martin Rudner remarque que l'aide canadienne reste très dispersée, ce qui nuit à son impact. L'aide à l'Afrique est toujours motivée par un mélange de considérations culturelles et politiques internes, alors que l'aide à l'Asie se concentre sur la réduction de la pauvreté. Martin Rudner déplore le peu d'intérêt du secteur privé à investir dans les pays en développement d'Asie. Il souligne les missions commerciales de l'«Équipe Canada» en Chine, en Inde, au Pakistan, en Indonésie, en Malaisie, en Thaïlande et à Singapour entre 1994 et 1996, qui marquent aussi une réorientation de l'aide à la réduction de la pauvreté vers une intégration au commerce.

Il nous reste l'agréable devoir de remercier vivement madame Carole Pagé pour sa traduction des textes rédigés en anglais.

André DONNEUR
Onnig BEYLERIAN